



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 9 juillet 2026

Objet : Question parlementaire n° 4366 du 30 juin 2026 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Seuil de tolérance fiscale du télétravail des frontaliers pendant les travaux ferroviaires Luxembourg-Bettembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 30 juin 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel